Synode d'Amazonie : la parole d'un cardinal



Article rédigé par France Catholique, le 30 octobre 2019

Parmi les multiples échos du synode sur l'Amazonie, qui a clôt ses travaux à Rome ce 26 octobre, il est une parole claire qui fera date : celle du cardinal Marc Ouellet, préfet en charge de la Congrégation pour les évêques.

Également président de la Commission pour l'Amérique latine, sa parole est d'autant plus légitime dans les discussions, durant ces trois semaines, sur la possibilité ou non d'ordonner des hommes mariés, indigènes, dans l'Église catholique.

Ce à quoi le prélat québécois a répondu par une formule éclairante : « Je ne crois pas que, pour avoir un visage amazonien, l'Église ait besoin d'un clergé marié. » Pour lui, cette réponse s'apparente bien plutôt à un « manque de foi », a-t-il expliqué sur KTO. S'étonnant que l'on ait si peu envisagé de faire appel à des missionnaires, pour porter l'Évangile et l'eucharistie dans cette région. On pourrait citer également l'église souterraine au Japon, qui a survécu sans prêtres pendant des siècles, se transmettant la foi en famille, avant de ressurgir comme une rivière enfouie, mais non tarie, quand les prêtres ont eu le droit de revenir sur l'île.

Certes le célibat des prêtres n'est pas un dogme, mais ce n'est pas non plus une simple discipline fixée tardivement. Comme c'est souvent le cas, la tradition remonte au début de l'église, aux temps apostoliques même, puisque les Apôtres avaient tout quitté pour suivre le Christ. La norme du célibat s'est ensuite précisée au IVe siècle, et a été sans cesse reconfirmée. Même si des permissions et des exceptions ont existé, comme en Orient.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici